Checklist

Les étapes d'élaboration et d'application de votre propre politique environnementale sont les suivantes :

- 1. identifier les thèmes pertinents pour toutes les entreprises;
- 2. identifier les thèmes supplémentaires pertinents pour votre entreprise en fonction de son secteur d'activité, sa taille et sa localisation ;
- 3. identifier les parties prenantes pertinentes nécessaires pour vous aider à élaborer votre politique ;
- 4. faire participer les parties prenantes pour écrire, communiquer, mettre en œuvre et contrôler la politique ;
- 5. convaincre les parties prenantes en se mettant d'accord sur les responsabilités et un but commun ;
- 6. fixer des engagements qualitatifs et des objectifs quantitatifs pour votre politique;
- 7. formaliser votre politique en présentant des informations essentielles en une structure homogène et obtenir l'adhésion de la direction, par exemple du PDG :
- 8. mettre à disposition des collaborateurs des parcours de formation obligatoires en lien avec la politique ;
- 9. demander aux collaborateurs de signer la politique pour qu'ils reconnaissent l'avoir lue et comprise ;
- 10. partager votre politique en interne avec les collaborateurs concernés et en dehors de l'entreprise avec les parties prenantes et le grand public ;
- 11. organiser des sessions de formation obligatoires et communiquer publiquement vos engagements ;
- 12. revoir régulièrement la politique pour vous assurer de sa validité et de sa pertinence.



